

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN254

présenté par
M. Hetzel et M. Bazin

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 58, insérer l'alinéa suivant :

« La France encourage les États africains à développer leur propre système d'alliance dans le domaine de la défense et elle favorise des accords de coopération sur la défense entre ces États et l'Union européenne. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est temps de donner une dimension nouvelle à nos accords de coopération de défense avec les États africains.